

convoi : 12 fourgons de CRS, une voiture et deux fourgons de la PAF, une voiture de la Police Nationale, la voiture des interprètes, 3 agents de nettoyage.

rue de Judée :

le HRO n'est pas arrivé.

BMX :

la base légale est « un dépôt de plainte ; il n'y a pas d'expulsion », dit un chef d'opération.

effectivement il n'y a pas de saisie, mais c'est la même opération toute la demi-journée et il y en a ensuite en Centre Ville...

la police souligne qu'elle n'a pas usé de la force...

19 personnes se déplacent d'elles-mêmes, dont 3 femmes.

pas de périmètre de sécurité au départ tant que la « femme de la Police Nationale » n'était pas arrivée.

centre ville :

1 personne se déplace d'elle-même

Pont de la Batellerie :

une bâche et une chaise saisies

quai de la Gironde, Pont Faidherbe,

un périmètre de sécurité est établi,

une famille (avec 2 hommes et 2 enfants) est présente mais n'est pas évacuée,

4 personnes dont 2 enfants se réinstallent, puis 5 hommes,

11 tentes (dont 2 tentes vidées et 3 tentes pleines de matériel) sont saisies.